



# RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Christophe CHILLIO, DRAREIC-adjoint

Isabelle DECHAVANNE, IA-IPR Italien (Aix-Marseille)

Olivier HALBOUT, IA-IPR Italien (Nice)

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien,

s/c du Chef d'établissement

Marseille, le 03/12/2021

**Rectorat**

Délégation régionale  
aux relations  
européennes,  
internationales et à la  
coopération

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**Objet : Appel à candidature pour le programme de mobilité individuelle de moyenne durée (2 semaines) avec réciprocité TransAlp Esabac pour la région académique Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec la Sicile (Italie)**

**TransAlp** est un programme de mobilité individuelle de moyenne durée avec l'Italie. Il repose sur le principe de la réciprocité d'accueil. TransAlp Esabac propose à des **élèves actuellement en classe 2<sup>nde</sup> esabac** de séjourner deux semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), de fréquenter son école, de le (la) recevoir en échange dans sa famille et dans son établissement.

Cette expérience s'adresse à des élèves actuellement scolarisés en classe de seconde esabac, qui justifient d'une bonne motivation, d'un niveau convenable en italien et, bien sûr, qui ne posent pas de problème de discipline. Grâce à cet échange ils pourront faire des progrès durables dans la langue, développer leur autonomie et découvrir de l'intérieur l'Italie et sa culture.

Nous proposons aux familles françaises d'envoyer leur enfant en Sicile du 14 au 27 février 2022 puis de recevoir le (la) correspondant (e) italien (ne) du 28 mars au 10 avril 2022. Les mobilités dépendront bien sûr du contexte sanitaire et des consignes des ministères de l'Education français et italien.

Les frais liés au déplacement de l'enfant jusqu'au domicile de la famille d'accueil sont à la charge de la famille d'envoi. En revanche, et en toute réciprocité, les dépenses pour l'hébergement, les repas et les transports scolaires sont à la charge de la famille d'accueil.

Les lycées, qui restent les interlocuteurs principaux de la DRAREIC, sont invités à désigner un enseignant tuteur référent. Il sera chargé de coordonner la diffusion de l'information et la mise en œuvre de l'action de mobilité individuelle des élèves. En liaison avec la DRAREIC et l'Inspection d'Italien, l'enseignant tuteur sera l'interlocuteur privilégié des familles.



Après avoir procédé à une évaluation des candidats réellement motivés (**3 au maximum par établissement**) et justifiant d'un niveau A2 ou B1 en italien, les enseignants référents inviteront les familles à renseigner le formulaire en annexe.

Dans le formulaire, ils doivent absolument indiquer, le nom, prénom et adresse mail du professeur référent dans l'établissement.

Le formulaire d'inscription ci-joint est à retourner avant le **3 janvier 2022** à

2/2

[ce.drareic@region-academique-paca.fr](mailto:ce.drareic@region-academique-paca.fr) et copie à l'enseignant référent de l'établissement.

La DRAREIC et ses homologues siciliens procéderont ensuite à la création des binômes d'élèves français et italiens et les résultats seront communiqués mi-janvier.

Nous sommes à la disposition des établissements pour les accompagner dans la mise en œuvre du programme et vous pouvez contacter à cet effet :

Laetitia Spreiregen : [laetitia.spreiregen@region-academique-paca.fr](mailto:laetitia.spreiregen@region-academique-paca.fr)

Afin d'être en accord avec le RGPD, nous vous prions d'indiquer aux parents de contacter directement Mme Spreiregen pour toute information sensible concernant leur enfant.

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce dispositif.

Très cordialement,

DRAREIC-adjoint

Christophe CHILLIO

IA-IPR italien (Aix-Marseille)

Isabelle DECHAVANNE

IA-IPR d'italien (Nice)

Olivier HALBOUT